

*Sofina – 26 juin 2009  
Précision concernant les  
communiqués du 12 mars 2009*

communiqué de presse

La SOFINA tient à apporter les précisions suivantes concernant les opérations sur titres Distrigaz effectuées en fin d'année 2008 et au début 2009.

La plus-value réalisée en 2008 et commentée dans le communiqué annuel publié le 12 mars 2009 provient d'une vente effectuée par la société anonyme SOFINA.

En 2008 également, la société anonyme SIDRO, filiale de la société anonyme SOFINA, a acquis 11.000 titres Distrigaz comptabilisés en actifs financiers courants.

Ces 11.000 titres Distrigaz ont été apportés à l'OPA lancée par ENI en janvier 2009.

\* \* \*